

Modèle d'Agrément Européen



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
AUDIOVISUEL
ET MULTIMÉDIAS

Bruxelles, le

02 AVR. 2015

Gestionnaire du dossier
Martine Steppé
02 413.37.79
martine.steppe@cfwb.be

Monsieur Gaëtan David
La Compagnie Cinématographique
14 rue Les Favennes
4557 Tinlot

Votre lettre du

Vos références

Nos références

FD/JS/MS/nbl 14782

Annexe(s)

Objet : Le projet : Flora 63
Groupe d'agrément du mercredi 1 avril 2015 - Tax shelter

Monsieur,

Vous voudrez trouver ci-dessous le rapport du groupe d'agrément pour l'examen de votre projet lors de la réunion sous rubrique.

Flora 63

Réalisateur(s) : Stéphane Robelin

Producteur : La Compagnie Cinématographique

Long métrage de fiction, 100 min, DCP, dossier déposé le 16/03/2015

Responsabilité : la société de production requérante est résidente belge.

Agrément(s) SPF Finances : Movie Tax Invest SPRL - NN 0597.918.985 - intermédiaire agréé le 25/2/2015

La Compagnie Cinématographique SPRL - NN 0460.170.770 - société de production agréée le 9/2/2015

Liste technique et artistique : équipes technique et artistique européennes (française, belge et allemande).

Devis : 4.998.487,00 €

Liste des dépenses annoncées comme éligibles : 305.497,00 €

parmi les dépenses belges annoncées comme éligibles, les dépenses directement liées à la production s'élèvent à 250.773 €.

TÉLÉPHONE VERT : 0800 20 000
www.federation-wallonie-bruxelles.be

Service général de l'Audiovisuel et des Médias
Service Affaires générales et Ressources humaines
44 boulevard Léopold II - 1080 Bruxelles
+32 2 413 22 62 - www.audiovisuel.cfwb.be

Plan de financement : Belgique : 498.849,00 € (10,00%)
France : 4.489.638,00 € (90,00%)
Apport prévu dans le cadre du tax shelter : 160.000 €. Valeur
estimée de l'attestation TS : 339.441 €.

Déclaration d'engagement du producteur : transmise.

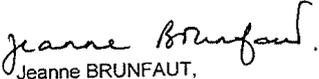
Justificatif financement : - protocole d'accord entre Ici et là Productions et Panache
Productions et la Compagnie Cinématographique, signé le
16 février 2015.

Statuts : transmis.

Conclusion : l'œuvre est agréée en tant qu'œuvre audiovisuelle européenne.

Tout renseignement complémentaire peut-être obtenu auprès du secrétariat du groupe
d'agrément (02.413.22.62).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.


Jeanne BRUNFAUT,
Directrice générale adjointe